

**Procès-verbal de la rencontre du comité consultatif des services
aux élèves handicapés et aux élèves en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage
tenue le mercredi 30 octobre 2024 à 19h par TEAMS**

Présences : Mesdames Marie-Andrée Létourneau, Isabelle Doré, Isabelle Asselin, Nancy Chamberland, Peggy Roy, Lédiane Métayer, Marie-Josée Latouche, Catherine Gilbert-Gagné, Marie-Claude Simard, Marie-Joëlle Côté, Geneviève Fournier, Katryne Guillemette, Joannie Proulx-Gaumond, Nathalie Landry

Invités Aucun

Absences : Marilyne Bourgelas, Isabelle Lacombe, Marjorie Bois-Morneau, Caroline Allen

1. OUVERTURE DE LA RENCONTRE ET MOT DE BIENVENUE

Mme Létourneau souhaite la bienvenue aux nouveaux membres et se présente brièvement. Elle donne les grandes lignes de la mission du comité et de la signification de l'acronyme EHDAA (élève handicapé et en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage).

2. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Madame Geneviève Fournier propose l'adoption de l'ordre du jour.

Adopté

3. PRÉSENTATION DES MEMBRES

Les membres se présentent à tour de rôle.

4. VÉRIFICATION DU QUORUM

Le quorum n'est pas atteint, nous tenons quand même la rencontre, mais nous reporterons le point 6 sur la modification du point 3,8 des règles de régie interne.

5. QUESTION DU PUBLIC

Aucun public.

6. RÈGLES DE RÉGIE INTERNE ET MODIFICATION À APPORTER

Mme Létourneau survole les points importants des règles de régie interne du comité, notamment sur les rôles des différents membres élus au comité. Elle aimerait apporter une modification au point 3,8 du document stipulant que les rencontres sont en présentiel.

Reporté à la prochaine rencontre

7. ÉLECTION DES OFFICIERS POUR 2024-2025 (PRÉSIDENTE, VICE-PRÉSIDENTE, SECRÉTAIRE-TRÉSORIÈRE)

Isabelle Asselin se propose à la présidence;
Katryne Guillemette se propose à la vice-présidence;
Isabelle Doré se propose secrétaire-trésorière.

Ces trois personnes seront les officiers pour l'année 2024-2025.

8. LECTURE ET ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA RENCONTRE DU 29 MAI 2024

Mme Latouche mentionne qu'une correction est à faire au niveau des présences dans le procès-verbal de la dernière rencontre puisqu'elle était absente lors de cette rencontre. Mme Métayer propose l'acceptation du procès-verbal appuyé par Isabelle Asselin.

9. SUIVI AU PROCÈS-VERBAL DE LA RENCONTRE DU 29 MAI 2024

Aucun point.

10. FONCTIONNEMENT GÉNÉRAL DU CENTRE DE SERVICES SCOLAIRE DE LA CÔTE-DU-SUD EN CE QUI CONCERNE L'ORGANISATION SCOLAIRE DES ÉLÈVES HDAA

Mme Létourneau nous explique le processus par lequel passe un dossier d'élève ayant des besoins ou conditions d'apprentissage plus atypiques. Elle nous informe des trajectoires d'intervention prise par l'école et le CSS pour répondre à ces besoins.

Elle apprend également aux membres quels sont les services mis en place en classe ordinaire et/ou type de classes d'adaptation scolaire présentes dans les établissements pour répondre aux besoins des élèves. Elle présente la trajectoire d'intervention.

11. BILAN DES RESSOURCES CONSENTIES AUX ÉLÈVES HDAA AU PRIMAIRE 2024-2025

Mme Létourneau nous dresse le portrait des sommes injectées par le centre de services scolaire pour répondre aux besoins des élèves du primaire et elle nous explique comment sont répartis les services et les sous dans les écoles, que ce soit les sommes allouées par le Ministère (allocations) ou les sommes injectées par le CSS.

Le document **Allocation Élève HDAA 2425 primaire** est présenté aux membres.

12. BILAN DES RESSOURCES CONSENTIES AUX ÉLÈVES HDAA AU SECONDAIRE 2024-2025

Mme Létourneau nous informe des sommes injectées par le centre de services scolaire pour répondre aux besoins des élèves du secondaire et elle nous explique comment sont répartis les services puisque le fonctionnement au secondaire est quelque peu différent. Elle nous montre les sommes allouées par le Ministère (allocations) et les sommes injectées par le CSS.

Le document **Allocation Élève HDAA 2425 sec** est présenté aux membres.

Madame Geneviève Fournier demande à qui revient la décision que la gestion des services au secondaire soit décentralisée dans les écoles et non pas au sein du CSS comme pour le primaire. Mme Létourneau fera les recherches nécessaires pour répondre à son questionnement et nous fera un suivi à la prochaine rencontre.

13. PRIORITÉS DES SERVICES COMPLÉMENTAIRES 2024-2025 :

Mme Létourneau décrit que depuis deux ans, le modèle de distribution des services psychosociaux sont répartis en trois types de modèle école, soit le type A, le type B et le type C.

École A – professionnel psychosocial qui réalise les interventions et évaluations;

École B – professionnel rattaché, mais ne peut faire d'évaluation (est rattaché avec un psyCo qui peut faire l'évaluation et avoir un rôle/conseil);

École C – professionnel rattaché qui peut ne peut faire d'évaluation. Celle-ci est faite par une ressource externe (clinique privée).

Nous mettons en place ce nouveau système et nous le suivrons tout au long de l'année.

C'est donc cette trajectoire qui est adoptée et au besoin le service se réajuste avec les ressources humaines.

- Le comité d'expertise œuvre depuis l'an dernier. Il vise à trouver des solutions aux situations complexes. On met en place l'intelligence collective de ce comité pour présenter les cas qui nécessitent plus d'aide.
- L'accompagnement des écoles pour le plan de lutte contre l'intimidation et la violence est maintenu.
- Un nouveau projet, le projet OSM (organisation des services multidisciplinaires) est mis en place cette année. Un consultant externe accompagne les directions et leur équipe (professionnels, orthopédagogues, enseignant-ressource etc.). Ils déterminent comment optimiser les services pour répondre aux besoins grandissants des élèves.

Madame Marie-Josée Latouche pose la question à savoir pourquoi les classes d'adaptation scolaire du primaire ne suivent pas au secondaire. La gestion décentralisée au secondaire explique en partie cette situation. Le nombre d'élèves ayant des besoins similaires au secondaire rend la création de groupe homogène plus complexe.

14. MOT DE LA DÉLÉGUÉE AU COMITÉ DE PARENTS

Mme Landry n'a pas de suivi particulier à nous partager étant donné que c'était la 1^e rencontre.

15. AFFAIRES DIVERSES

Aucune

16. CALENDRIER DES RENCONTRES 2024-2025 ET DATE DE LA PROCHAINE RENCONTRE

La prochaine rencontre est le 29 janvier 2025, les autres rencontres de l'année auront lieu les 26 mars et 4 juin toujours à 19h.

17. FIN DE LA RENCONTRE

La rencontre prend fin vers 20h34, sous proposition de Mme Geneviève Fournier appuyé par Mme Marie-Josée Latouche.


Madame Isabelle Asselin, présidente


Isabelle Doré, secrétaire de réunion

REÇU

20 NOV. 2024

C.S.S. de la Côte-du-Sud